

Conseil académique du 28 septembre 2017

Compte-rendu de la séance

Présents : Patrick SIMON, Erik ANSPACH, Jodelle ZETLAOUI-LEGER, Xavier KESTELYN, Samir LAMOURI, Emmanuel MOURIER, Nicolas WAREMBOURG, Yann NUSSAUME, Sophie ABRIET, Gilles SCHILDKNECHT, Régine GEOFFROY, Mamadou EMBALO, Jaspal DE OLIVEIRA GILL, Gwénaëlle GINOT, et Denis LAMBERT.

Assistaient au conseil académique : Jean-Luc DELPEUCH, Serge GADBOIS et Mathilde BOULAY.

Etaient excusés : Christian HOTTIN, Natacha PERNAC, Michel BERA, Paolo CINNELLA, Catherine DE LA ROBERTIE, Thierry HORSIN MOLINARO, Jean-Claude RUANO-BORBALAN, Pascal ROQUET, Alice LE FLANCHEC, Manola ANTONIOLI, Rémy FEVRIER, Florent Pratlong, Thibaud MARCEL, Fabrice MANTELET, Jean-Claude BERTHELEMY, Jean-François AKANDJI-KOMBE, Cécile DEJOUX, Erwan LE SAOUT, Sophie SIMONET, Hélène BESNIER, Denis BRUNEAU, Cécilia HURLEY-GRIENER, Katia KOSTULSKI, Manuel ZACKLAD, Anne Jorro, Gil BELLIS, Frédéric REGENT, Aude MAIREY, Vincenzo CAPOZZOLI, Vincent DALMEYDA, Anaïs MAURETTE DE CASTRO, Jérôme Lario, Pauline GARAVAGNO, Rémi WALTER, Florida DI CIOMMO, Luc VINCENTI, Caroline VAN ECK, Pierre BAPTISTE, Antonio DE FRANSESCO.

Ordre du Jour :

- 1 - Election du Président du Conseil académique
- 2 - Présentation du fonctionnement du CAC par le Président
- 3 - Election des vice-présidents
- 4 - Avis sur les statuts du Collège doctoral HESAM université
- 5 - Document d'orientation stratégique HCERES
- 6 - Point d'information Réunion d'information ERC heSam
- 7 - Questions diverses

Modifications au sein du conseil :

Catégorie 1

L'ENSAM a nommé Xavier KESTELYN en tant que représentant d'établissement

Gilles LEVAVASSEUR – ENSCI remplacé par **Erik ANSPACH**

Le CAC a également reçu 3 démissions et accueille en conséquence de nouveaux arrivants :

Catégorie 2 Collège A

SOUVEYET Carine (Paris 1) remplacée par **RUANO-BORBALAN Jean-Claude (CNAM)**

Catégorie 2 secteur 2 Collège A

Marco PANZO remplacé par **Anne JORRO**

Catégorie 5

VIRLOUVET Catherine Non remplacée

Des pouvoirs ont été attribués comme suit :

Cécilia HURLEY-GRIENIER	donne pouvoir à	Gwénaëlle GINOT
Antonio DE FRANCESCO	donne pouvoir à	Yann NUSSAUME
Vincenzo CAPOZZOLI	donne pouvoir à	Régine GEOFFROY
Paola CINNELLA	donne pouvoir à	Samir LAMOURI
Manola ANTONIOLI	donne pouvoir à	Jodelle ZETLAOUI-LEGER
Sophie SIMONET	donne pouvoir à	Sophie ABRIET
Hélène BESNIER	donne pouvoir à	Nicolas WAREMBOURG

Des pouvoirs sont arrivés en blanc, qu'il conviendrait de distribuer :

Gil BELLIS
Vincent DALMEYDA
Anne JORRO
Flordea DI CIOMMO
Jérôme LARIO
Christian HOTTIN
Erwan LE SAOUT
Thierry HORSIN
Florent PRATLONG

donne pouvoir à
donne pouvoir à

Denis LAMBERT
Mamadou EMBALO
Gilles SCHILDKNECHT

Jaspal DE OLIVEIRA GILL
Patrick SIMON
Emmanuel MOURRIER
Erik ANSPACH
Xavier KESTELYN

Le quorum est atteint 15 présents et 15 pouvoirs

Point 1

Suite à la présentation du programme de travail du candidat à la présidence du conseil, Gilles Schildknecht rappelle l'importance pour notre COMUE du domaine de la FTLV. Il évoque, à titre d'illustration, la commission FTLC qu'il animait dans le cadre du PRES HESAM, commission qui avait permis de mettre en place des mutualisations d'expertises et de moyens entre les établissements (cf. en matière de VAE, de réglementation, d'offre de formation ...).

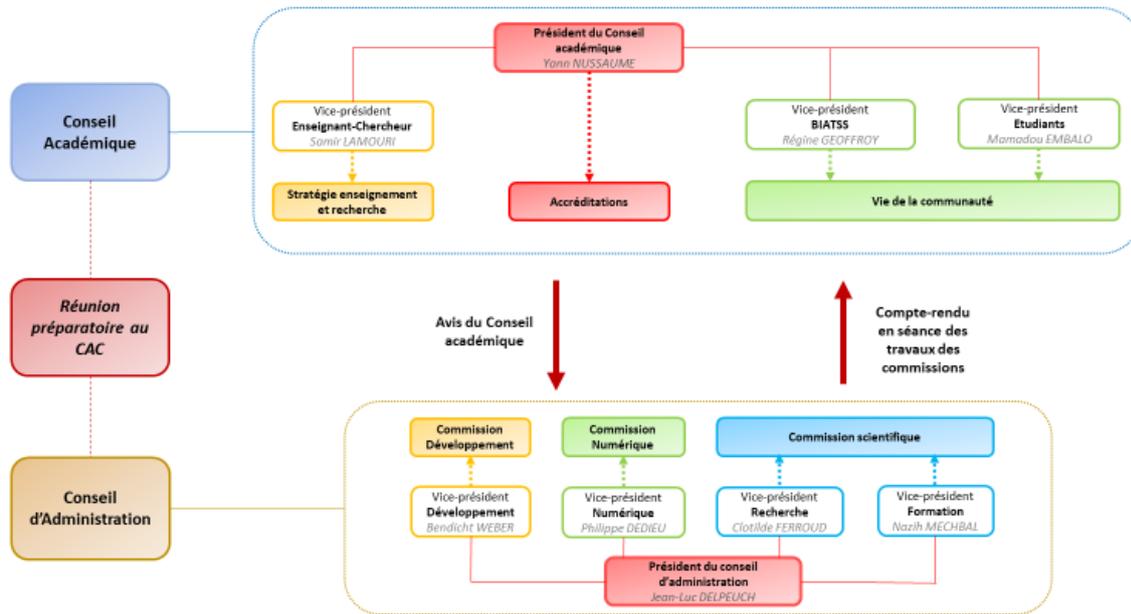
Yann Nussaume, architecte D.P.L.G, Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette (ENSAPLV), est élu à l'unanimité président du conseil académique d'HESAM Université avec 28 votes pour et 2 votes blancs (30 votants).

Point 2

Pour rappel, les statuts d'HESAM université définissent les attributions du Conseil académique : « Le conseil académique apporte au conseil d'administration, sous la forme d'avis, une réflexion prospective à moyen et long terme sur les orientations de la communauté et sur la mise en œuvre de ses missions en matière de recherche et de formation. Il peut être saisi par son président, par le président du conseil d'administration et par le conseil des membres de toute question relevant de ses compétences. Il peut adresser au conseil d'administration et au conseil des membres des rapports d'évaluation sur tout ou partie de la politique de la communauté en matière de formation et de recherche. »

Le Conseil d'administration d'HESAM ayant déjà 4 vice-présidents : numérique, recherche, formation et développement et afin de ne pas démultiplier ces vice-présidences, le président du CAC souhaite s'entourer de VP complémentaires, représentant les catégories suivantes :

- Enseignant chercheur
- BIATSS
- Etudiants



Point 3

Le conseil académique a élu à l'unanimité les 3 vice-présidents qui constitueront le bureau du président du conseil académique avec 30 voix pour 30 suffrages exprimés

Les élus sont :

- **Samir Lamouri** : vice-président Enseignant-Chercheur, professeur des Universités à Arts et métiers ParisTech (ENSAM) et chercheur au LAMIH UMR CNRS 8201 (Laboratoire d'Automatique, de Mécanique et d'Informatique Industrielles et Humaines).
- **Régine Geoffroy** : Vice-présidente BIATSS, Ingénieur d'études chargée de projets en pédagogie à l'Institut de Conseil et d'Innovation en Formations Technologiques (l'ICIFTech), direction générale adjointe à la formation à Arts et métiers ParisTech – Centre de Cluny
- **Mamadou Embalo** : Vice-président Etudiants, étudiant de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Point 4

Les doctorants doivent avoir une place dans la gouvernance du collège doctoral, aussi les modifications suivantes sont proposées :

« Article 4 - Conseil du Collège doctoral

Le Conseil est constitué :

- au titre des écoles doctorales, pour la durée de leur mandat :
 - o des directeurs des écoles doctorales « Sciences des Métiers de l'Ingénieur ED 432 » et « Abbé Grégoire ED 546 »
 - o de six (6) représentants de l'école doctorale « Sciences des Métiers de l'Ingénieur ED 432 », **dont un doctorant**
 - o de six (6) représentants de l'école doctorale « Abbé Grégoire ED 546 », **dont un doctorant** »

Par ailleurs, le Collège doctoral devra donner toute leur place aux métiers de la création et du patrimoine, qui devront être le plus visibles possibles dans la composition de l'école Abbé Grégoire

Après avoir exprimé ces observations et souhaité qu'elles soient prises en compte, le Conseil académique approuve à l'unanimité les statuts du Collège doctoral d'HESAM université

Point 5

Du 7 au 9 novembre se déroulera la visite du HCERES. Après le dépôt de l'autoévaluation (regard que la communauté porte sur elle-même et son activité sur la période qui précède) un document d'orientation stratégique a été déposé le 25 septembre (regard sur le futur, avec pour objectif de pouvoir discuter et échanger, lors de la visite, sur la vision de notre avenir).

Ces documents essaient de rappeler les valeurs d'HESAM, tout d'abord la vision stratégique :

- Une démarche Résolument interdisciplinaire (recherche, formation professionnalisante tout au long de la vie et innovation)
- Portant sur les transformations sociétales et la prospective
- Conjuguant les compétences de ses établissements membres en création, sciences sociales, art, sciences du patrimoine, technologie et numérique
- Structurée en un réseau d'implantations propres dans toutes les régions de France, outremer et à l'international
- Et fonctionnant en mode projet.

Puis, l'ambition scientifique et les 4 champs interdisciplinaires qui structurent la politique scientifique d'HESAM Université :

- Industrie et territoires,
- Art, création, conception et patrimoine,
- Travail emploi et métiers
- Numérique et société

Enfin, pour servir sa vision stratégique et son ambition scientifique, HESAM a structuré son programme d'action à court terme (2017-2018) et moyen terme (2019-2023) en 5 axes :

- Gouvernance fédérale en réseau, communication
- Politique scientifique interdisciplinaire (reliant intimement formation, recherche et innovation)
- Développement (relation sociaux-économique et international et tout ce qui est innovation)
- Numérique, documentation et libre accès
- Organisation Administrative

Point 6

HESAM Université organise le 10 octobre prochain une réunion d'information sur les financements du Conseil Européen de la Recherche (ERC). L'ERC soutient des chercheurs talentueux du monde entier et dans tous les domaines de recherche. C'est un programme "scientifique blanc" dédié à la recherche exploratoire, dont l'unique critère de sélection est l'excellence scientifique.

L'objectif ?

Cette réunion, organisée par le réseau Europe d'HESAM Université, permettra aux participants d'acquérir une connaissance générale du programme, d'en comprendre les objectifs et ses modalités de fonctionnement et de pouvoir ainsi le mobiliser en temps voulu.

Différents points de vue seront représentés afin de donner une vision complète des problématiques clés :

le Point de Contact National,

les personnels d'appui au sein des organismes,

des lauréat.e.s et des expert.e.s évaluateur.rice.s.

Pour qui ?

La réunion est ouverte en priorité aux personnels des membres d'HESAM Université. Elle s'adresse :

À tout.e chercheur.euse, quel que soit son niveau, souhaitant s'informer sur le fonctionnement du programme ERC, indépendamment de la préparation d'un projet.

Aux responsables de labo, responsables de gouvernance scientifique au sein d'un organisme, ayant un rôle d'animation stratégique de la recherche ou d'encadrement qui souhaitent connaître les possibilités offertes par le programme pour leur organisme.

Aux ITA des services d'appui à la recherche et chargé de l'aide au montage de projet.

Un calendrier des prochaines séances du Conseil académique va être transmis concernant la période 2018.

Le prochain Conseil académique se tiendra le mercredi 6 décembre à 14h.

En l'absence d'autres questions la séance est levée à 11h45.